



RAPPORT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE
P. 2

TRI SÉLECTIF
P. 2

PLAN LOCAL
D'URBANISME
P. 3

PROJET ALIMENTAIRE
TERRITORIAL
P. 4

A L'HONNEUR
P. 4

AGENDA
P. 4

<https://etrechyensembleetsolidaires.fr/>

STRÉPINIA' COM

LA GAZETTE QUI VOUS INFORME AUTREMENT

Etréchy ensemble et solidaires

Vous aviez dit service public ?



Dénoncer l'abandon du service public.

Encore une décision qui a mobilisé notre association avec le lancement d'une pétition contre la fermeture des guichets de la gare et pour son accessibilité.

Dématérialiser sans déshumaniser.

Regardons autour de nous, le service des impôts, la poste, les banques... Il y a de moins en moins de personnel pour nous aider à comprendre des choses qui deviennent de plus en plus complexes comme des prises de rendez-vous par internet. - La dématérialisation est elle inéluctable ?

- Faut-il en arriver à chercher de l'aide aux bureaux de tabac pour payer nos factures en ligne ? - Faudra-t-il en arriver à chercher notre ticket de train rue Jean Moulin ?

En attendant, les fermetures de guichets vont s'accélérer : ne parlons pas des messages sonores, qui résonneront dans le quartier de la gare, censés compenser le vide laissé par la dame qui vendait nos tickets de train et, au passage, nous rassurait quant aux retards éventuels.

Ne laissons rien passer ! Le portillon d'accès au quai Paris-Etréchy est fermé : Monsieur le Maire faites-le rouvrir plutôt que de faire prendre des risques inutilement pour accrocher (légalement ?) une banderole sur la façade de la gare que la SNCF vous a obligé à retirer. La communication a ses limites, faites preuve de pragmatisme.

On nous écrit...

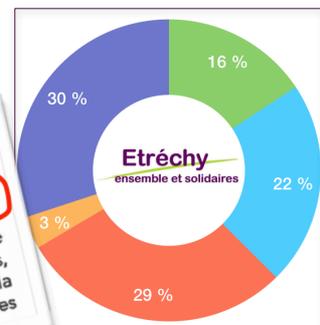
- Des usagers confirment la gêne engendrée par cette dématérialisation, nous retiendrons la remarque sur les reflets du soleil sur l'écran, les pannes des distributeurs qui conduisent à l'infraction.

- D'autres nous demandent d'agir en tant qu'élus pour relancer des courriers restés sans réponse sur cette accessibilité aux quais.

- Nicolas Ligner, Directeur de la ligne C du RER, répond en deux pages à notre lettre d'accompagnement à notre pétition lancée le 8 février, voir l'extrait ci-dessous.

Réponse de la SNCF à notre lettre. Force est de constater que notre Maire était au courant de cette fermeture des guichets et que les riches échanges démontrent une acceptation de ce projet. L'intégralité de cette lettre est disponible sur notre site.

Vous faites également état d'une absence de consultation ou d'information préalables des élus locaux. Pourtant ce projet fait l'objet d'une demande de rendez-vous à l'ensemble des Maires concernés, depuis octobre 2021. A ce titre, j'ai d'ailleurs personnellement rencontré Monsieur le Maire d'Etréchy le 09 décembre 2021. Les riches échanges que nous avons pu avoir lors de ce rendez-vous nourrissent les réflexions actuelles quant à la définition de la nouvelle offre de service à venir, en gare d'Etréchy. Je tiens à vous assurer qu'il nous est primordial de partager avec les élus en toute transparence, les motivations de ces évolutions, de recueillir leurs avis et la connaissance fine de leurs territoires, ceci afin de répondre au mieux aux besoins des voyageurs.



70 % des personnes ayant signé cette pétition l'ont fait manuellement. Vive le contact humain !!!

EDITO
C'est bientôt le printemps et nous, à E.E.S, nous voulons le fêter dignement : faire fi de toutes ces contraintes qui nous étouffent et nous éloignent de certains de nos proches. Je voulais rendre compte de ces richesses qui ont pris leur essor il y a deux ans déjà en période de confinement et qui maintenant n'hésitent pas à s'exprimer de diverses manières.

A savoir : la solidarité vis à vis d'un SDF sur Etréchy et plus loin de nous l'Ukraine avec les actions de solidarité déployées par nos collectivités accompagnées dans leur démarche par les bénévoles de la Protection Civile. A toutes les personnes dont le but est la solidarité, nous disons merci.

Egalement, la réaction citoyenne quand il a fallu dénoncer la fermeture du guichet de notre gare et agir pour la réouverture du portillon d'accès au quai pour les personnes à mobilité réduite.

Aussi, n'avons-nous pas hésité une seule seconde à soutenir les pétitions de nos voisins sur les fermetures de guichets en Essonne et à créer la nôtre dont vous trouvez une courte analyse ci-contre.

Toutes ces actions, nous les partageons avec vous et nous vous en rendons compte synthétiquement dès que cela nous est possible dans nos gazettes de 4 pages (et pas 20), financées par les adhérents d'E.E.S.



Fanny MEZAGUER

Echos ...de la vie municipale



Extrait des délibérations de la séance du 16 décembre 2021 et de la séance du 3 février 2022

Vous retrouverez, comme d'habitude, les principales délibérations des 16 décembre 2021 et 3 février 2022 sur notre site Internet. Nous considérons qu'il est du devoir des élus d'E.E.S. de mieux vous faire comprendre la répartition des dépenses et recettes des deux types de budgets.

Focalisons nous sur le ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire).

Budget de Fonctionnement (Dépenses) = 4.212 k€

49% : Charges personnel (2058 k€, salaires),
27% : Charges a caractère général (1130 k€, achats d'études, de prestations - fluides - locations...),
12% Opérations d'ordre (498 k€, dotations aux amortissements),
8% : Charges de gestion courante (331 k€, CCAS, subventions aux associations, indemnités des élus...),
2% : Atténuation de produits (111 k€, FPIC (Fond de Péréquation Inter Communale)),
2% : Charges financières (84 k€, intérêts d'emprunts - ICNE (Intérêt Courus Non Echus)).

Budget de Fonctionnement (Recettes) = 5.185 k€

74% : Impôts et taxes (3854 k€, taxe foncière, habitation - attribution de compensation),
16% : Dotations et subventions (846 k€, dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale...),
4% : Produits des services (193 k€, redevance culturelles, sportives, concession cimetières...),
3% : Produits de gestion courante (160 k€, revenus des immeubles, redevance fermiers et concessionnaires...),
2% : Produits exceptionnels (105 k€, cessions d'immobilisations, produits sur opérations de gestion...),
1% : Atténuations de charges (27k€, remboursements sur rémunérations du personnel).

Budget d'investissement (Dépenses) = 1.878 k€

69% : Immobilisations corporelles (1293 k€, travaux)
26% : Emprunts (494 k€)
4% : Immobilisations incorporelles (70 k€, études)
1% : Dotations et fonds divers (21 k€)

Budget d'investissement (Recettes) = 1.488 k€

41% : Autofinancement (615 k€, capacité d'épargne à laquelle on retire le remboursement de la dette),
36% : Opérations d'ordre (533 k€, dotations aux investissements),
9% : Taxe d'aménagement (130 k€, taxes aménagement),
7% : FCTVA (199 k€, compensation, à taux forfaitaire, de la TVA des dépenses d'investissement),
1% : Subventions d'investissement (11 k€, subventions)

Remarques d'E.E.S. sur le ROB

Positives

Travail sérieux de recherche de subventions.
Echanges courtois avec la majorité.

Négatives

La politique des mandats précédents était de ne pas toucher aux impôts malgré l'inflation, ceci a donc occasionné une vraie perte qu'il eut été convenable, voire courageux, d'annoncer en début de mandat. Le seul levier trouvé a été de passer de 13,18% à 17% de taxes sur le foncier à bâtir. Un tel palier montre un manque d'anticipation flagrant.
Il est trop axé sur le réalisé de 2021 et peu travaillé sur le prévisionnel (exemple : rien sur le handicap, pas ou peu de visibilité sur le social, la culture, les formations du personnel, ...).
Le retrait de la Communauté de Communes par la diminution de ses prises en charge (exemple : FPIC) est considéré par notre Commune comme une perte : pour nous c'est un manque d'anticipation flagrant.
La plupart des compétences sont à la CCEJR : que reste-t-il donc à gérer ?
Ce ROB nous montre clairement une gestion à l'année, sans grande projection ni plan triennal, une volonté de dépenses pour les citoyens, sans les citoyens. Une présentation du budget uniquement par nature n'est qu'une façon de voir le budget, elle aurait dû s'accompagner d'une présentation par fonction (c'est obligatoire). Le citoyen a besoin des grandes lignes pour mieux appréhender le budget. Il n'y a que 10 fonctions, mais elles sont plus parlantes (exemple : la fonction social/santé, la fonction culture, la fonction aménagement et services urbains, environnement, etc.). Les charges de gestion courante, les atténuations de charges, les charges financières : à qui cela parle-t-il ? Comme l'exprime Boileau «Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément».

Plan local d'urbanisme.

La rareté des logements, ceux qui sont insalubres, le coût pour se loger font régulièrement les têtes de chapitre du rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre sur «l'état du mal-logement en France». Le dernier, paru début février, n'y échappe pas.

Et nous à Etréchy, quelles sont les perspectives ? Vous l'avez vu dans le "Vivre à Etréchy" de février, **notre Commune entame une consultation en vue de la révision du plan local d'urbanisme**, du plan de sauvegarde et de mise en valeur destiné à assurer la sauvegarde et la mise en valeur des sites patrimoniaux remarquables.

Un "site patrimonial remarquable" remplace les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (a.v.a.p.) et les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (z.p.p.a.u.p.). Ce n'est pas fini : il faut aussi créer un règlement local de la publicité (afin notamment de pouvoir créer la taxe locale sur la publicité extérieure, et mettre un peu d'ordre dans l'affichage événementiel local qui, par exemple, autorise 5 affiches à certains et une multitude pour la fête foraine). Vous arrivez à suivre ? C'est un peu austère, nous vous le concédons, c'est pourtant important.

Cette consultation, cet appel à des citoyens pour participer à une commission, voulu par le législateur, est une démarche intéressante, encore faut-il que ce ne soit pas cosmétique ou que de la com'. A Etréchy, la Commission pour la révision est faite de deux collègues, l'un composé des Conseillers municipaux, le second de citoyens volontaires choisis par tirage au sort répartis sur neuf secteurs géographiques.

Un point de vigilance selon nous : la révision du PLU nécessite une vision «globale» de la Commune et des enjeux, et pas uniquement une vision étriquée «autour de chez moi». En misant sur des participants répartis par quartier, le risque est réel de susciter l'égoïsme : «oui pour le jardin d'enfants, mais pas sous mes fenêtres». Il y a une nécessité à ce que les uns et les autres se parlent pour éviter les contradictions, pour que l'intérêt général prime sur les intérêts particuliers (ou de quartier).

Pour nous, Etréchy Ensemble et Solidaires, des assurances seront à obtenir sur ce point : les réunions plénières devront être régulières et ne devront pas être de simples chambres d'enregistrement d'un empilement de mesurées sectorielles. Courage aux volontaires qui ont été sélectionnés. Malgré les embûches d'un vocabulaire parsemé d'acronymes et d'une réglementation abrupte, le travail de prospective qui vous attend est passionnant. Espérons que vos bonnes idées ne seront pas piétinées, comme elles l'ont été par le passé, par l'échelon ultime de décision : l'exécutif communal.



Rester vivre à domicile le plus longtemps possible ? Des solutions existent.

Des solutions existent, le scandale des Ehpad va sans doute faire hésiter encore davantage les familles à placer leurs parents dans ces établissements. D'autres solutions existent, notamment grâce à la domotique pour assister et protéger à distance les personnes âgées. Les «familles d'accueil» sont agréées par les Départements qui garantissent la qualité et les compétences. Des particuliers tentent la cohabitation comme dans l'exemple des «Babayaga» de Montreuil ou bien s'inscrivent dans une sorte de «pension de famille» créée par des initiatives privées ou communales. Les personnes hébergées disposent d'un espace

privé et participent à des activités partagées sous l'œil bienveillant d'une «hôtesse» souvent issue du secteur médico-social (réseaux Colibris ou Hapa : habitat partagé et accompagné). Les services à domicile ne donnent pas toujours satisfaction par manque de qualification et ils ne sont pas forcément adaptés aux besoins et aux envies des personnes âgées. Pour répondre à la notion de «présence et services», la colocation intergénérationnelle est une bonne solution. Ainsi, un jeune peut se loger et étudier pour un loyer modique, le propriétaire perçoit un complément de revenus lui permettant d'assurer l'entretien de sa maison. Le contrat précise quels services sont dus par le locataire : courses, petits entretiens ou réparations, nombre d'heures de présence, participation aux repas, ... Cette nouvelle convivialité est bénéfique pour tous.

Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ?

En janvier 2022, en Conseil communautaire, nous avons voté une délibération portant sur une convention définissant l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) à l'échelle de trois Intercommunalités : la nôtre, la CAESE (Communauté d'Agglomération de l'Étampeois Sud-Essonne) et la CCDH (Communauté de Commune du Dourdannais en Hurepoix).

Le PAT est un projet issu de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. Les projets alimentaires territoriaux s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.

Alors quand on voit le concept, on ne peut qu'y adhérer car il met en avant le local si cher à nos yeux. Néanmoins, ce qu'il faut considérer, c'est que cette notion de local que nous avons développée ici, va en s'élargissant, car elle s'inscrit pour ce qui nous concerne dans un territoire qui englobe 3 Intercommunalités, à savoir, la CAESE : 37 Communes, 54.337 habitants, 483 km², la CCDH : 11 Communes, 26.202 habitants, 150 km² et la Communauté de Commune Entre Juine et Renarde (CCEJR) : 16 Communes, 27.505 habitants, 120 km². **Soit pour ces 64 Communes un total de 108.044 habitants sur 745 km².** Il semble difficile d'imaginer que nos petits producteurs, artisans locaux pourront répondre aux exigences d'un territoire aussi vaste. Alors restons attentifs, car ce projet se définit autour de 4 axes subdivisés en 12 actions, dont la restauration collective, qui pour certaines ont déjà eu lieu et pour d'autres se dérouleront sur une période de 3 ans, durée de la convention à signer entre les 3 Intercommunalités.

Masque mon jeune ami ...



C.D. mon vieil ami ...

Que faites-vous de vos vieux CD ? Le numérique prend de plus en plus de place et les CD ont déjà été remplacés dans notre vie quotidienne. Savez-vous qu'ils peuvent être réutilisés (Emmaüs ou une bibliothèque ou une médiathèque) ou recyclés : le polycarbonate peut servir à faire des imprimantes, des pare-chocs, des vitres. Mais **ils contiennent aussi des métaux précieux comme l'or, l'argent, l'aluminium.**

Les boîtes en polystyrène sont aussi recyclables. Vous pouvez vous adresser à des entreprises spécialisées : Coldisk, RSB, TerraCycle, IPMI ou : contact@cdmoi.asso.fr ou Emmaüs.

Les jonquilles, fleurs de mars



Revoici la belle jonquille des jardins et des bois, belle mais aussi toxique. Le parfum de cette plante du genre des narcisses aurait le pouvoir d'assoupir et vous faire mourir de langueur contemplative (autant qu'un smartphone ?). Elles adorent les sols riches en humus et bien drainés et apprécient la présence de sable (vous pouvez leur en donner une poignée dans votre jardin). C'est pour cela qu'elles peuvent se plaire dans nos bois

du coin, entre les chaos de grès et nos landes sablonneuses. Mais les jonquilles sauvages sont aussi victimes de l'urbanisation à outrance, agressées par la colonisation d'autres espèces cultivées, écrasées par des marcheurs aux larges pieds ou cueillies à outrance par des promeneurs irrévérencieux. Car leur cueillette n'est pas interdite, sauf dans certaines régions. Le mieux est peut-être de les laisser en place pour permettre à tout le monde d'en profiter le long de nos sentiers boisés. En tout cas se contenter d'un bouquet qui tienne dans la main et ne pas en prendre plus; et surtout ne pas arracher les bulbes pour qu'elles repoussent l'année suivante.

La jonquille sert aussi de ralliement à la 18ème campagne dédiée aux cancers des adolescents et des jeunes adultes. Vous trouverez les informations sur "Une jonquille contre le cancer" de l'Institut Curie à l'adresse suivante : <https://www.unejonquillecontrelecancer.fr/>

Une grande dame de la culture



Tout comme l'un de nos célèbres personnages qui est tombé dans de la potion magique, c'est sans doute très tôt qu'elle est tombée dans celle de la culture. Après une formation à l'art dramatique dans deux écoles réputées de Paris et parallèlement à sa carrière d'enseignante en théâtre, elle s'investit dans l'associatif. Elle enchaîna à 26 ans des rôles au théâtre de Chamarande dans la troupe des comédiens du Belvédère où les pièces se succédant et l'autonomie de la troupe grandissant, c'est tout naturellement qu'elle alla vers la mise en scène tout en restant actrice. Pièces de théâtre ou cabarets, elle y ajouta ses talents de chanteuses de par sa formation lyrique terminée en 1990. En parallèle elle entrait dans l'association "Ça jazz en ville" à Etréchy et en tant que soliste à l'orchestre "Jazzabaya big band". Aujourd'hui encore, elle anime et préside le café associatif Café Cham' de Chamarande depuis sa création en février 2018. Pourquoi cette personne retient-elle notre attention ? Tout simplement qu'enchaîner spectacles, opéras et concerts, légitime sa place à la culture. Elle nous a donc organisé les précédentes saisons culturelles sur Etréchy et si la saison complète de 2022 n'enregistre que des succès, c'est à elle que nous le devons. Fort malheureusement, la Mairie a décidé de se passer de ce talent, mais Corinne, telle une petite météorite, vient de passer et sa traînée de poussière d'étoiles continue à rayonner chez nous. Corinne Pipereau avait vraiment mis la barre haute au nom de la culture. Espérons que l'aspiration de cette météorite culturelle restera forte afin de nous maintenir en orbite. Merci à vous Corinne au nom du comité culture de notre association qui souhaitait vous rendre hommage dans cette gazette.

Permanences de vos élus :

samedi 16 avril de 10 à 12h en Mairie
 mercredi 11 mai de 18 à 20h au téléphone
 samedi 11 juin de 10 à 12h en Mairie

Agenda Culturel

«Comédiens du Belvédère» à Chamarande

Les coquettes de l'ouest (Les samedis 12, 19, 26 mars et 2 avril 2022).

2ème édition des fêtes médiévales

Au château de Farcheville à Bouville les 7 et 8 mai 2022.

FabuLab 91

Du 5 février au 26 mars : venez au domaine de Chamarande, salle de la tour de la grue jaune, créer des objets avec des machines numériques.

La compagnie l'atelier de l'orange Ils nous ravissent avec leur festival, les Hivernales. A Lardy avec Mektoub, l'adaptation du roman de Paulo Coelho, « L'alchimiste », les 24 et le 25 mai 2022.

Les grands solistes nous proposent à Etampes, tous les week-ends, une pièce comme à nul autre pareil <http://les-grands-solistes.fr/>

Bric à brac jardins en fête RDV à Auvers St Georges le 15 mai 2022. Venez y nombreux, notre association vous attend.

«Essonne Verte Essonne Propre»
 E.E.S. y participe, RDV le 12 juin matin.

Strépinia.com Trimestriel - Tirages : 3500 exemplaires. - Gratuit - Site E.E.S. : <https://etrechyensembleetsolidaires.fr/> Imprimerie : Imprimerie européenne de Rochefort
 Etréchy Ensemble et Solidaires : 10, rue de la butte St Martin - 91580 Etréchy Tél. 07.82.80.66.13 Courriel : etrechyensembleetsolidaires@gmail.com
 Directrice de la publication : Fanny MEZAGUER Rédacteur en chef : Roger LECOCQ Rédacteur adjoint : Michel GLEYZE Rédaction, photos : adhérents E.E.S.

Vous appréciez notre gazette et notre association, contribuez à nos actions en adhérant à «Etréchy Ensemble et Solidaires»

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Tél. (fixe ou mobile) : Mail :

Date de la demande : Je souhaite : adhérer à l'association (20€)
 Soutenir l'association
 (indiquez le montant en €)

Etréchy
ensemble et solidaires

Ne pas jeter sur la voie publique
 Crédits photos : Pixabay